Monsieur le Curé,

Je joints ici un exemplaire du rapport qui a été fait sur l'Œuvre des bons Livres depuis son établissement: vous le lirez sûrement avec intérét. Il vous fera connaître cette Œuvre dans tous ses détails, et vous l'apprécierez toujours davantage.

Il sera bon que vous le communiquiez à ceux de vos paroissiens qui peuvent seconder votre zèle.

Il est à désirer qu'un dépot de bons Livres soit bientôt, s'il ne l'est déjà, établi dans votre paroisse. La Providence vient de me procurer des moyens pour aider la formation de ces dépôts dans les cinquante paroisses qui se seront conformées les premières aux conditions indiquées dans la note de la page 13.

Recevez, Monsieur le Curé, l'assurance de mon inviolable attachement.

+ P. T. D., Archevêque de Toulouse.

